

WORKING PAPER

*La construction de la statistique de
l'économie sociale et solidaire (ESS) en France :
une mobilisation progressive d'acteurs très divers*

Danièle DEMOUSTIER, Elisa BRALEY,
Thomas GUERIN & Daniel RAULT

CIRIEC N° 2015/04



**CIRIEC activities, publications and researches are realised
with the support of the Belgian Federal Government - Scientific Policy
and with the support of the Belgian French Speaking Community - Scientific Research.**

**Les activités, publications et recherches du CIRIEC sont réalisées
avec le soutien du Gouvernement fédéral belge - Politique scientifique
et avec celui de la Communauté française de Belgique - Recherche scientifique.**

**This working paper is indexed and available
in SSRN and RePEC**

**Ce working paper est indexé et disponible
dans SSRN et RePEC**

ISSN 2070-8289

© CIRIEC

No part of this publication may be reproduced.

Toute reproduction même partielle de cette publication est strictement interdite.

*La construction de la statistique de l'économie sociale et solidaire (ESS)
en France : une mobilisation progressive d'acteurs divers*

Danièle Demoustier¹, Elisa Braley², Thomas Guérin³ & Daniel Rault⁴

La version finale de ce texte sera publiée en anglais sous le titre « The Construction of Social and Solidarity Economy Statistics in France: A Progressive Mobilization of Very Diverse Actors » dans le 6^{ème} ouvrage de la Collection 'Economie sociale et Économie publique', Peter Lang, 2015

Working paper CIRIEC N° 2015/04

¹ ESEAC - IEP Grenoble (email : daniele.demoustier@sciencespo-grenoble.fr).

² ex CNCRES.

³ CRESS PACA.

⁴ ex conseiller DIES.

Résumé

Cet article retrace l'histoire de la statistique de l'économie sociale et solidaire (ESS) en France, construction sociale qui traduit à la fois la mobilisation mais aussi les représentations et les résistances de divers acteurs sociaux et institutionnels. Elle a émergé dès la reconnaissance de l'économie sociale par les acteurs nationaux et les pouvoirs publics dans les années 1980. Malgré un engagement postérieur important de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), la production statistique sur l'ESS relève encore de multiples acteurs privés. Si la reconnaissance par son poids global fait relativement consensus et a permis l'engagement de la puissance publique, jusqu'à la nomination d'un ministre de l'ESS, si les chiffres s'affinent, de multiples questions sur le périmètre, sur les catégories, sur les indicateurs subsistent.

Mots-clés : France, économie sociale, histoire, mesure statistique.

Abstract

This paper proposes the history of statistics of Social and Solidarity Economy (SSE) in France, social construct which expresses both the mobilization but also the representations and resistances of various social and institutional players. It emerged from the recognition of Social Economy by national players and public authorities in the 1980s. In spite of a consecutive important involvement of INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), the production of statistics on SSE is still the concern of numerous private actors. While its recognition by its global weight reaches a relatively broad consensus and has allowed the commitment of public authorities including the nomination of a Minister for SSE, whereas the figures become more refined, multiple questions remain on the perimeter, on the categories, on the indicators.

Keywords: France, social economy, history, statistical measure.

Introduction

Comme l'histoire générale de la statistique en France (Desrosières, 2000), l'histoire de la statistique de l'économie sociale et solidaire (ESS) est une construction sociale qui traduit à la fois la mobilisation mais aussi les représentations et les résistances de divers acteurs sociaux et institutionnels. Elle a émergé en dehors de l'institution statistique dès la reconnaissance de l'économie sociale par les acteurs nationaux et les pouvoirs publics dans les années 1980. Malgré un engagement plus important de l'Insee⁵, la production statistique sur l'ESS relève encore de multiples acteurs privés. Si la reconnaissance par son poids global fait relativement consensus et a permis l'engagement de la puissance publique, jusqu'à la nomination d'un ministre de l'ESS⁶ qui a proposé un projet de loi, si les chiffres s'affinent et les suivis longitudinaux se précisent, de multiples questions sur le périmètre, sur les catégories, sur les indicateurs subsistent.

Nous verrons que la non résolution de ces débats tient largement, non seulement à l'origine et à la nature de la question, mais encore aujourd'hui à la diversité des acteurs qui la portent, le processus d'institutionnalisation restant inachevé.

1. Une construction récente, produit d'ajustements et de progrès successifs

Cette histoire peut s'écrire en trois phases, correspondant chacune à une décennie : les années 1980 sont celles de la mobilisation et de l'interpellation ; les années 1990, celles de l'engagement lent de la puissance publique ; enfin les années 2000 voient la construction d'observatoires.

Les années 1980, interpellation et fortes ambitions

Une fois l'identité commune des acteurs reconnue (notamment par la charte de l'économie sociale en 1980⁷), une fois la reconnaissance par les pouvoirs publics acquise (par la création de la Délégation interministérielle à l'économie sociale -

⁵ L'Institut national de la statistique et des études économiques est une des directions générales du ministère de l'Économie et des Finances. Il collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société française ; il assure la coordination du suivi statistique et contribue à l'édification d'un espace statistique international ; enfin, il délègue, sous sa tutelle, depuis 2011, les fonctions d'enseignement supérieur et de recherche au Groupe des écoles nationales d'économie et statistique.

⁶ En France, depuis les années 1980, certains remaniements ministériels ou alternances politiques ont amené la création d'un secrétariat d'Etat ou d'un ministère dédié à l'économie sociale. Le Ministère créé en 2012 a laissé place en 2014 à un nouveau Secrétariat d'Etat au Commerce, à la Consommation et à l'Économie sociale et solidaire.

⁷ En 7 articles, ce texte formalise les valeurs, principes et caractéristiques qui unissent les organisations qui se reconnaissent alors sous la terminologie d'économie sociale. Il a été actualisé en 1995.

DIES⁸- en 1981), la question de la connaissance interne de l'ESS a été posée dans le cadre d'une association (l'Association pour le développement de la documentation sur l'économie sociale - ADDES) créée à l'initiative du Crédit Coopératif, s'affirmant "la banque de l'économie sociale". Réunissant quelques personnalités individuelles (chercheurs, statisticiens...), cette association a plaidé pour la construction d'un système statistique fiable sur ce qui était alors vue comme une nébuleuse d'organisations fort diverses.

A travers un colloque annuel, préparé par ses conseils techniques, l'ADDES (ADDES, 1983-2013) a cherché à mettre en valeur les études existantes ainsi qu'à interpeller les pouvoirs publics. Sa revendication première fut la construction d'un compte satellite susceptible de présenter et décrypter les divers apports de l'ESS dans les flux de revenus, de production et d'emplois. Le projet a pu bénéficier durant plusieurs années d'une reconnaissance de fait avec le concours de statisticiens experts en comptabilité nationale de l'Insee qui, parallèlement, détachait un de ses cadres à la DIES pour appuyer ce travail.

Les premiers résultats sont basés d'abord sur des annuaires (fédérations, exploitation du fichier d'entreprises SIRENE⁹) puis sur les premières données agrégées par l'Insee (en terme d'entreprises, d'établissements et d'emplois) à partir des données sociales¹⁰. Conformément aux usages habituels, l'Insee a désiré que le ministère en charge du secteur soutienne le dispositif une fois passée l'aide au démarrage. Le travail a alors été confié à un statisticien engagé à titre personnel par la DIES.

Dans le même temps, l'économiste Claude Vienney, alors responsable d'un enseignement de l'économie sociale en formation continue à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne, cherche à documenter les formations universitaires émergentes relatives à l'économie sociale, en créant la BTI DOPERES (Banque de travail interuniversitaire pour la documentation des programmes d'enseignement et de recherche sur l'économie sociale) constituée par un petit groupe d'universitaires qui rédigent des documents d'informations sur ses différentes composantes¹¹.

⁸ Administration rattachée au Premier ministre pour faciliter les relations entre l'Etat et l'économie sociale et piloter une politique ambitieuse en sa faveur, elle est passée successivement à la tutelle des Affaires Sociales, de Jeunesse et Sport et de l'Emploi. En 2010 elle a été dissoute dans la Direction de la Cohésion Sociale.

⁹ Système national d'identification et du répertoire des entreprises et de leurs établissements est le répertoire français géré par l'Insee qui attribue un numéro SIREN aux entreprises, aux organismes et aux associations, et un numéro SIRET aux établissements de ces mêmes entreprises, organismes et associations.

¹⁰ Ces données sont issues des Déclarations annuelles des données sociales, formalités déclaratives que doivent accomplir annuellement tous les employeurs de salariés relevant du régime général de la Sécurité Sociale.

¹¹ Ce projet ambitieux, sans doute prématuré, a eu une courte existence malgré l'appui de la DIES.

C'était la période des balbutiements, des interpellations, mais aussi des fortes ambitions.

Les années 1990, l'engagement lent de la puissance publique

A la fin des années 1980, le Secrétariat d'Etat en charge de l'économie sociale convient avec l'Insee de répondre aux sollicitations du secteur. Ainsi la DIES accueille de nouveau un conseiller technique statisticien détaché par l'Insee après examen des résultats antérieurs, évaluation des besoins et des objectifs à assigner.

Le rapport d'audit confié à une administratrice de l'Insee, remis au début 1990, reste cependant sceptique sur la réalité du champ de l'économie sociale ; il préconise en effet de distinguer clairement et pratiquement les coopératives et mutuelles (facilement analysables comme entreprises) des associations (nébuleuses trop mal connues) ; il constate qu'en ce qui concerne ces dernières tout reste à faire pour commencer à disposer de quelques données statistiques ; le rapport ne considère plus l'élaboration conceptuelle d'un compte satellite sur l'ensemble de l'économie sociale comme prioritaire ; l'accent est mis sur le rassemblement des données statistiques qui pourront être les plus utiles aux acteurs et à la reconnaissance de leurs activités.

Dans cette perspective, des cadrages sont effectués au début des années 1990 par grandes familles de statuts juridiques, à partir des données des fédérations et présentés dans quatre numéros de la RECMA¹² (mutuelles d'assurance, sociétés coopératives ouvrières de production, mutuelles de santé, coopération agricole) (RECMA 1991). Un état d'avancement de la statistique nationale est présenté par le conseiller de la DIES lors de chaque colloque annuel de l'ADDES, les acteurs exprimant néanmoins quelques frustrations devant la lenteur des progrès accomplis par la puissance publique.

Parallèlement, des études régionales sont conduites par des groupes d'étude et de recherche, le conseiller de la DIES favorisant les rapports avec les Directions régionales de l'Insee.

Au cours des années 1990, les activités associatives ne cessent de prendre de l'importance et leur prise en compte dans le champ statistique devient un enjeu incontournable. A la fin de la décennie, à la demande du Premier ministre, un rapport est confié à la formation « Commerce, services du Conseil national de l'information statistique¹³ (CNIS, 1998, 2010). Celui-ci constate que les

¹² Créée en 1921 comme Revue des Etudes Coopératives par Charles Gide et Bernard Lavergne, puis élargie aux mutuelles et associations, elle est devenue une revue de référence dans le monde francophone.

¹³ Lieu de consultation entre producteurs et utilisateurs de la statistique publique créé en 1984, pour mettre en lumière les nouveaux besoins et participer à l'élaboration du programme de la statistique publique.

associations ne sont alors suivies que par enquêtes par questionnaires : enquêtes de l'Insee auprès des ménages, et enquêtes de Viviane Tchernonog auprès des associations (Tchernonog, 2007, 2013). Le rapport préconise une meilleure observation des entreprises associatives. Ses propositions constituent en ce sens la trame d'un « système d'enquêtes annuelles d'organismes » dans les secteurs à fortes contributions associatives, essentiellement non marchands et par nature non couverts par le dispositif de l'époque des « enquêtes annuelles d'entreprises » de l'Insee. Le rapport désigne par là des investissements lourds revenant à l'agence publique de statistique sans limiter toutefois l'approche des associations à une vision économiciste. L'importance d'un suivi plus généralisé des évolutions des pratiques associatives est soulignée.

Les trois premières propositions, mises en œuvre en priorité (« peignage » du répertoire SIRENE sur les associations employeurs, « exploitation sur mesure » des DADS¹⁴ pour l'élaboration d'un tableau annuel de l'emploi, « mise en concordance » des fichiers de déclarations fiscales sur le chiffre d'affaires avec le répertoire SIRENE), ont permis de disposer les années suivantes des données nécessaires sur la composante associative de l'économie sociale. En accord avec la DIES, le pôle de compétence nationale installé à la Direction régionale de l'Insee Midi Pyrénées élabore un "kit statistique" de 24 tableaux sur l'économie sociale et solidaire (ESS, terminologie adoptée à partir de 1999) qui garantit une production statistique succincte mais de périodicité annuelle issue des sources administratives rendues plus fiables sur ce champ.

C'était donc la période des premières concrétisations, avec une mobilisation plutôt régionale (chercheurs et Directions régionales de l'Insee) soutenue par la DIES au niveau national.

L'approche du compte satellite demeure en veille ; l'ESS est assimilée à une somme d'entreprises à spécificité statutaire ; les données encore sommaires ne permettent pas encore d'apporter aux associations un traitement particulier.

Les années 2000, la construction d'observatoires

Dès le début des années 2000, un important programme de recherche est mis en œuvre par la DIES avec le concours de la Mission recherche du ministère des Affaires Sociales (MIRe) dans le droit fil des orientations proposées par le CNIS (notamment la proposition 13 : "conforter l'investissement statistique par des études appropriées"). Dans le même temps, les Chambres régionales de l'économie sociale (et solidaire) se structurent, embauchent des salariés et ont fortement besoin d'apprécier le poids de l'ESS en région. Les études régionales se multiplient de manière plus ou moins coordonnée et les premiers observatoires régionaux se créent (ex. Provence-Alpes-Côte d'Azur, Aquitaine) en 2007. La DIES, l'Insee et le Conseil national des chambres régionales de

¹⁴ La Déclaration annuelle des données sociales, que les employeurs sont tenus de produire annuellement, récapitule les effectifs employés et les rémunérations brutes versées aux salariés, sur lesquelles sont calculées les cotisations sociales.

l'économie sociale et solidaire (CNCRES)¹⁵ font alors le constat de la diversité des méthodes de mesure rendant impossible à la fois l'agrégation des mesures régionales de l'ESS et la comparaison avec le reste des acteurs économiques. Ces trois acteurs se réunissent et établissent un périmètre et une méthodologie harmonisés qui donnent lieu en 2008 à la mise au point d'un dispositif permanent d'observation et de mesure de l'ESS en France et en régions (« kit ESS » ou « Investissement E12B » réalisé par l'Insee Midi-Pyrénées) et à la première publication nationale par l'Insee national¹⁶.

Comme lieux de production et de mutualisation des travaux sur l'ESS, les observatoires s'appuient ainsi sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires. Celle-ci leur permet d'assurer des fonctions d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective au service autant des acteurs de l'ESS que des pouvoirs publics dans la définition de leurs politiques territoriales. Ils s'appuient d'abord sur les données fournies par l'INSEE à partir de diverses bases (DADS, répertoires d'entreprises, données locales ...) complétées par leur propres enquêtes et une collecte plus large auprès des autres observatoires existants, des fournisseurs d'études et de statistiques, des réseaux d'acteurs et des instituts publics, ce qui représente une centaine de partenaires en France.

Ces observatoires animent des comités de pilotage et s'appuient sur des comités scientifiques garants de la qualité des productions et d'une réflexion critique et pluridisciplinaire, à la fois pour la définition d'indicateurs spécifiques permettent de rendre compte du dynamisme des organisations et entreprises de l'ESS, mais aussi afin d'en améliorer l'observation. Depuis 2009, ils produisent des données statistiques de synthèse régionales et infra, alors que le Conseil national des CRESS se charge de l'observation nationale et élabore, avec l'aide de chercheurs, un *Atlas commenté de l'ESS* qui présentent des tableaux statistiques, des cartes de répartition territoriale, ainsi que des commentaires et analyses pointant un certain nombre d'évolution et d'enjeux (CN CRES, 2009, 2012, 2014).

La présentation quantitative a fait d'énormes progrès au cours de ces années. Elle permet des comparaisons intéressantes dans le temps et avec les autres types d'entreprises (privées hors ESS et secteur public). Parallèlement à l'élaboration des séries statistiques, l'Insee a proposé des analyses complémentaires aux catégories antérieures : analyse de la hiérarchie des salaires, estimation de la valeur ajoutée globale ... qui repose la question du

¹⁵ Créé en 2004 par les chambres régionales de l'économie sociale (et solidaire) (CRESS), le Conseil national des CRESS est un lieu de concertation et de partage de ressources entre ses membres. Il anime le réseau des 15 observatoires régionaux et publie tous les deux ans un *Panorama synthétique de l'ESS*, ainsi qu'un *Atlas commenté* par des chercheurs.

¹⁶ Guillaume Gaudron (2009), « L'économie sociale emploie un salarié sur 10 en 2006 », *Insee Première*, n° 1224, février 2009.

périmètre interne (notamment celle de l'intégration ou non des activités économiques des filiales et des membres, alors que les groupes concurrents affichent des données "consolidées"). De plus, l'affinement des analyses territoriales (par région puis département et zone d'emploi) ouvrent de nouvelles questions : un même poids traduit-il une même réalité ? Un poids élevé signifie-t-il une influence forte ?

Par ailleurs, les effets de la crise de 2008 non seulement sur les activités marchandes mais aussi sur les financements publics appellent un suivi conjoncturel plus réactif que le cheminement des informations à l'Insee (deux ans). Par un contact direct, l'association Recherches et solidarités (2009, 2013) parvient à publier des données conjoncturelles plus rapidement sur un champ statistique légèrement différent (couvrant les employeurs cotisant à l'URSSAF¹⁷ et à la mutualité sociale agricole).

Pour renforcer le dispositif, la loi sur l'ESS reconnaît au CNCRES son rôle de coordination dans la collecte des données et prévoit un article 8 sur « le suivi statistique », mobilisant le système bancaire public (Banque de France, Banque publique d'investissement) pour apporter les données sur l'activité économique et l'origine des ressources. Il ne s'agit pas encore d'une intégration complète de l'ESS dans l'analyse statistique générale, il ne s'agit pas non plus de compléter les données économiques par des données sociales, concernant les spécificités de l'ESS comme le bénévolat ou le sociétariat.

Une étape supplémentaire s'ouvre cependant avec une analyse plus qualitative des modèles de solidarité qui fondent les modèles économiques, sur les effets induits en terme de coûts évités, de revenus générés ... afin de mieux spécifier les indicateurs de performance et d'efficacité des entreprises d'ESS et évaluer leur "utilité sociale".

2. Analyse des acteurs : un compromis en voie de stabilisation ?

Cette construction tâtonnante de la statistique de l'ESS traduit l'instabilité du référentiel du fait de la diversité des types d'acteurs mobilisés (en terme de niveau géographique, de compétences, de légitimité ...), de leurs représentations, de leurs préoccupations et de leurs objectifs. Cependant la loi sur l'ESS de 2014 tente de stabiliser à la fois le périmètre et le rôle des acteurs et de la production statistique, même si l'ESS ne dispose actuellement que d'un dispositif partiel de suivi.

¹⁷ Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales, les URSAFF constituent un réseau d'organisations privées délégataires d'un service public, celui de la collecte des cotisations salariales et patronales destinées à financer le régime général de la Sécurité sociale ainsi que d'autres organismes et institutions (régime de l'Assurance-chômage, Autorités organisatrices des transports, fonds national d'aide au logement, fonds de solidarité vieillesse, fonds CMU, régime retraite complémentaire et prévoyance des employés de maison, ...). (Source : Wikipedia, consultée le 2 juillet 2014.)

La diversité des représentations n'a pas disparu, compte tenu de la variété des acteurs et de leurs objectifs. Le périmètre étudié comme sa place et son rôle continuent à faire débat.

Ainsi, les représentants des composantes nationales continuent à chercher à valoriser leurs membres, soit face aux concurrents sur les marchés (secteur coopératif) soit face aux pouvoirs publics (associations). Ils subissent les évolutions dont les sources sont externes à leur identité d'origine : d'abord l'élargissement de l'économie sociale (plutôt nationale) à l'économie solidaire (locale) dans les années 1990, puis à l'entrepreneuriat social (sous forme de société commerciale à finalité sociale) dans les années 2000. A l'inverse, ils plaident généralement pour une définition extensive de leur propre champ : les coopératives en englobant leurs filiales et leurs membres (ce qui fait passer l'emploi de 300 000 à 1 million) ; les associations en questionnant au contraire la réduction de l'activité économique à la fonction employeur (ce qui réduit leur nombre à moins de 200 000 sur 1 million d'associations estimées en activité). Ils mettent en avant soit l'apport économique en terme de chiffres d'affaires et d'emplois, soit au contraire le bénévolat et la cohésion sociale, soit enfin les effets économiques induits par des structures peu employeuses (telles les Coopératives d'utilisation de matériel agricole, les Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne, ou les Structures d'insertion par l'activité économique).

Les chercheurs, de moins en moins isolés¹⁸ car liés à des laboratoires et à des organisations, ne partagent pas tous la même vision du champ, malgré les échanges au sein du Réseau inter-universitaire de l'ESS (RIUESS) qui les réunit dans un colloque annuel : secteur sans but lucratif, économie coopérative, économie solidaire, économie sociale et solidaire, entrepreneuriat social ... ; ces approches croisent à la fois un périmètre empirique et une approche théorique, auxquels s'ajoutent une diversité d'axes de travail en termes d'activité, public, mode de gouvernance, emploi, impact, régulation, développement territorial, ... Leur éclairage progresse ainsi en finesse d'analyse mais peu en terme de vision globale.

Au niveau régional cependant, les CRESS combinent l'approche des fédérations, des partenaires et des chercheurs (s'étant dotés d'un comité scientifique) en mobilisant les données publiques et privées et en effectuant leurs propres enquêtes. Par sa fonction de coordination, le CNCRESS s'est emparé globalement de la question, en mobilisant les données sans exclusivité mais il s'agit davantage d'une juxtaposition que d'une intégration (cf. *Atlas*). D'autres structures intermédiaires (comme l'ADDES ou Recherches et solidarités) confortent cette approche soit par des analyses plus qualitatives soit par des statistiques plus conjoncturelles.

¹⁸ Par rapport aux premiers investissements, tels ceux de P. Kaminsky, J.P. Le Bihan ou C. Vienney.

Du côté des institutions publiques (DIES puis Ministère ou Secrétariat d'Etat, Insee), l'avancée se fait à petits pas : du détachement d'une personne ressource à la mobilisation d'une Direction régionale, l'investissement est devenu plus institutionnel. L'Insee national publie des séries statistiques à partir du kit depuis 2005 (jusqu'à 2011 aujourd'hui) sur les entreprises, les établissements et les emplois de l'ESS. Ces statistiques institutionnelles sont polarisées sur l'importance de l'activité économique et de l'emploi générés, objectifs renforcés par l'obligation de suivi statistique prévu par la loi de l'ESS. C'est la logique d'entreprise qui prime au détriment de celle de l'organisation collective. Le projet d'enquête nationale pilotée par l'Insee sur l'ensemble des associations en 2014 risque de mal s'articuler avec cette statistique de l'ESS.

Cette diversité maintient un certain nombre d'incertitudes.

Une première incertitude concerne le périmètre à étudier, notamment celui des entreprises associatives, des groupes coopératifs (filiales et membres), des entreprises n'ayant pas les statuts de coopérative, mutuelle ou association (entreprises sociales, entrepreneuriat social) malgré la loi de l'ESS qui cite expressément les « associations d'économie sociale et solidaire » et qui définit les règles d'appartenance des sociétés commerciales hors statut.

Une deuxième s'applique aux catégories pertinentes : entreprise/groupement ; activité/action ; emploi/engagement ; produit/processus ; relation, ... Ainsi, le suivi des emplois et du travail peine à intégrer non seulement les contrats aidés mais aussi les statuts intermédiaires - comme le volontariat, l'entrepreneuriat salarié - et plus encore le bénévolat. De même, le suivi des activités ne prend pas en compte la diversité et le croisement entre activités diverses telles que dans l'éducation populaire ou l'insertion par l'activité économique, où il est malaisé de distinguer l'activité principale (formation ou le bâtiment, par exemple).

Un autre questionnement s'adresse à la nature des données à collecter : économiques (marchandes, non marchandes, non monétaires) et sociales (engagement, sociétariat, solidarité, insertion, emploi) ; quantitatives et qualitatives ; nationales et territoriales, ... Ceci conduit à juxtaposer les données avec une difficulté à les intégrer totalement, car cela demanderait une modification des catégories de la statistique publique qui n'est pas construite pour l'ESS, et qui appellerait un croisement des données économiques et sociologiques. Les traitements à opérer posent également question : simples agrégations, comparaisons avec "l'autre économie classique" ? ou bien accent sur les spécificités qui imposeraient de nouveaux indicateurs ?

Enfin, on peut parler d'incertitude globale sur l'utilisation de ces statistiques : normalisation ou différenciation ? accès au droit commun ou construction de politiques spécifiques ? alimentation de la croissance ou émergence de nouveaux modèles de développement ?

Conclusion

En l'absence d'acteur dominant, la multiplicité des acteurs a plus été un moteur qu'un frein à l'amélioration de la statistique de l'ESS malgré les différences de représentations et d'objectifs.

La dimension statistique quantitative en a été néanmoins un levier important de reconnaissance selon l'adage "ce qui se compte, compte".

Mais cette approche par tâtonnement et mobilisation de sources et de producteurs divers a conduit plus à une juxtaposition qu'à une totale intégration malgré la coordination opérée par le CNCRESS. Les progrès - réels - apparaissent donc inégaux, lents et partiels. La légitimité des données n'est pas toujours acquise car elle provient de sources qui ne sont pas toujours concordantes (ex. chiffres produits par les fédérations/ enquêtes nationales sur les entreprises ; enquêtes sur les associations/ enquêtes sur les entreprises ; chiffres du bénévolat/ enquêtes sur les associations / enquêtes sur les ménages).

Il s'agit encore de réunir les données disponibles plus que les données nécessaires ...

Cependant la diversité des approches - sous-jacentes aux données - permet une plus large collecte ; elle crée une incitation et une stimulation entre producteurs de données par questionnement et ajustements mutuels ; le système non rigide est donc encore évolutif. Les acteurs d'origine (plus politiques et scientifiques) ont laissé la place à des organisations plus techniciennes qui structurent les données en approchant le cadre normatif.

Ainsi l'ADDES qui a été à l'origine de la construction du système statistique oriente aujourd'hui ces colloques vers des analyses plus qualitatives et stratégiques alors que l'Insee produit des séries statistiques normalisées.

Mais, pour vraiment institutionnaliser la production statistique sur l'ESS, il demeure la question de l'adaptabilité de l'appareil statistique national, par définition normatif (ce qui est nécessaire pour les comparaisons dans l'espace et le temps) mais qui reste restrictif sur les spécificités de l'ESS.

Bibliographie

ADDES, Actes des colloques, 1983 - 2013, <http://www.addes.asso.fr/>.

Chadeau A. (premier président de l'ADDES), "Peut-on croire en l'Economie sociale ?", RECMA, n° 38, 2ème trimestre 1991.

CNCRES, Observatoire national de l'ESS, Panorama 2008, 2010, 2012, L'ESS en France et dans les Régions.

CNCRES, ARF, CDC, Chorum, Atlas de l'économie sociale et solidaire en France, 2009.

CNCRES, Observatoire national de l'ESS, Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire, Juris Association, Dalloz, 2012, 2014.

CNIS, Rapport de la mission "Associations régies par la loi de 1901", n° 44, novembre 1998.

CNIS, Connaissance des associations, n° 212, décembre 2010.

Desrosières A., La politique des grands nombres, histoire de la raison statistique, La Découverte, 2000.

Draperi J.F. (dir.), L'année de l'économie sociale et solidaire, Presses de l'économie sociale, Dunod, 2010.

Recherches et Solidarités, Economie sociale, bilan de l'emploi 2010, 2011, 2012, 2013, <http://recherches-solidarites.org/etudes-thematiques/economie-sociale/>.

RECMA, Avant-propos pour une nouvelle chronique ; les mutuelles d'assurance ; les SCOP ; la coopération agricole ; la mutualité, n° 37 à 40, 1991.

Tchernonog V., Le paysage associatif français, mesures et évolutions, Juris Association, Dalloz, 2007, 2013.

This yearly series of working papers (WP) aims to publish essentially works in English or in French resulting from the scientific network of CIRIEC and more specifically its working groups. The WP are submitted to a review process and are published under the responsibility of the President of the International Scientific Council, the president of the scientific Commissions or the working groups coordinators and of the editor of the CIRIEC international scientific journal, the *Annals of Public and Cooperative Economics*.

These contributions may be published afterwards in a scientific journal or book.

The contents of the working papers do not involve CIRIEC's responsibility but solely the author(s)' one.

The submissions are to be sent to CIRIEC, Université de Liège au Sart Tilman, Bât B33 (bte 6), BE-4000 Liège, Belgique.

Cette collection annuelle de Working Papers (WP) est destinée à accueillir essentiellement des travaux en français ou en anglais issus du réseau scientifique du CIRIEC et en particulier de ses groupes de travail. Les WP font l'objet d'une procédure d'évaluation et sont publiés sous la responsabilité du président du Conseil scientifique international, des présidents des Commissions scientifiques ou des coordinateurs des groupes de travail et de la rédactrice de la revue scientifique internationale du CIRIEC, les *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*.

Ces contributions peuvent faire l'objet d'une publication scientifique ultérieure.

Le contenu des WP n'engage en rien la responsabilité du CIRIEC mais uniquement celle du ou des auteurs.

Les soumissions sont à envoyer à l'adresse du CIRIEC, Université de Liège au Sart Tilman, Bât B33 (bte 6), BE-4000 Liège, Belgique.

Publications

- 2015/01 Stability in a Network Economy: The Role of Institutions
Robert P. GILLES, Emiliya A. LAZAROVA & Pieter H.M. RUYS
- 2015/02 L'économie sociale compte-t-elle ? Comment la compte-t-on ?
Représentations de l'économie sociale à travers les indicateurs statistiques
Amélie ARTIS, Marie J. BOUCHARD & Damien ROUSSELIÈRE
- 2015/03 Cadre conceptuel de qualification des entités de l'économie sociale
dans les statistiques
Marie J. BOUCHARD, Paulo CRUZ FILHO & Martin ST-DENIS
- 2015/04 La construction de la statistique de l'économie sociale et solidaire (ESS)
en France : une mobilisation progressive d'acteurs très divers
Danièle DEMOUTIER, Elisa BRALEY, Thomas GUÉRIN
& Daniel RAULT

CIRIEC (International Centre of Research and Information on the Public, Social and Cooperative Economy) is a non governmental international scientific organization.

Its **objectives** are to undertake and promote the collection of information, scientific research, and the publication of works on economic sectors and activities oriented towards the service of the general and collective interest: action by the State and the local and regional public authorities in economic fields (economic policy, regulation); public utilities; public and mixed enterprises at the national, regional and municipal levels; the so-called "social economy" (not-for-profit economy, cooperatives, mutuals, and non-profit organizations); etc.

In these fields CIRIEC seeks to offer information and opportunities for mutual enrichment to practitioners and academics and for promoting international action. It develops activities of interest for both managers and researchers.

Le CIRIEC (Centre International de Recherches et d'Information sur l'Economie Publique, Sociale et Coopérative) est une organisation scientifique internationale non gouvernementale.

Ses **objectifs** sont d'assurer et de promouvoir la collecte d'informations, la recherche scientifique et la publication de travaux concernant les secteurs économiques et les activités orientés vers le service de l'intérêt général et collectif : l'action de l'Etat et des pouvoirs publics régionaux et locaux dans les domaines économiques (politique économique, régulation) ; les services publics ; les entreprises publiques et mixtes aux niveaux national, régional et local ; l'économie sociale : coopératives, mutuelles et associations sans but lucratif ; etc.

Le CIRIEC a pour but de mettre à la disposition des praticiens et des scientifiques des informations concernant ces différents domaines, de leur fournir des occasions d'enrichissement mutuel et de promouvoir une action et une réflexion internationales. Il développe des activités qui intéressent tant les gestionnaires que les chercheurs scientifiques.



International Centre of Research and Information on the Public, Social and Cooperative Economy - aisbl
Centre international de Recherches et d'Information sur l'Economie Publique, Sociale et Coopérative - aisbl

Université de Liège au Sart-Tilman
Bât. B33 - bte 6
BE-4000 Liège (Belgium)

Tel. : +32 (0)4 366 27 46
Fax : +32 (0)4 366 29 58
E-mail : ciriec@ulg.ac.be
<http://www.ciriec.ulg.ac.be>